

CIRCULAIRE N° 6 DU 27 FÉVRIER 2026

Aux Délégués des Clubs à l'Assemblée Générale FFA
De Jean GRACIA
Copie Membres du Comité directeur
Ligues Régionales
Jérôme VILLON
Frank BIGNET
Présidents des Commissions nationales et des Comités
Directeurs du siège fédéral

OBJET : **CONGRÈS FÉDÉRAL À SAINT-BRIEUC & CONVOCATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFA 2025 – 17 & 18 AVRIL 2026**

Cher(e) Délégué(e),

Conformément aux Statuts de la Fédération Française d'Athlétisme, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFA qui aura lieu le :

SAMEDI 18 AVRIL 2026
Palais des Congrès – rue Pierre de Coubertin
Parc d'activités Économiques de Brezillet
22099 SAINT-BRIEUC

L'Assemblée générale ordinaire se déroulera dans le cadre du Congrès annuel de la FFA et aura l'ordre du jour ci-contre proposé par le Président et approuvé par le Comité Directeur de la FFA.

Le programme prévisionnel du Congrès annuel est également en annexe de la présente convocation.

Les documents complémentaires suivants seront portés prochainement à votre connaissance sur le site officiel de la FFA en page Assemblée générale :

- Procès-verbal de l'Assemblée générale à Beaune des 25 & 26 avril 2025 ;
- Bilan, compte de résultat et annexes 2025 ;
- Budget prévisionnel 2026 ;
- Propositions de modifications de textes ;
- Tout autre document destiné à favoriser la préparation et le déroulement de l'Assemblée générale.

Nous vous remercions de vous rapprocher de votre Ligue pour l'organisation de votre déplacement.

Si vous ne pouvez être présent à cette Assemblée générale ordinaire, vous pouvez donner procuration conformément à l'article 23.4 des Statuts.

La procuration dont vous trouverez un modèle en annexe est à envoyer à : csr@athle.fr et copie à votre Ligue, **avant le 8 avril 2026 inclus**.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) Délégué(e), nos salutations les plus cordiales,



Jean GRACIA
PRÉSIDENT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME**

SAMEDI 18 AVRIL 2026
Palais des Congrès – rue P. de Coubertin –
Parc d'activités Économiques de Brezillet
22099 SAINT-BRIEUC

ORDRE DU JOUR

SAMEDI 18 AVRIL 2026 – Palais des Congrès

A partir de 8h00 Accueil et émargement

9h00

- Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président
- Mot de bienvenue des personnalités locales
- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire de Beaune du 26 avril 2025
- Allocution du Président
- Intervention de la Présidente déléguée
- Rapport moral et d'activité du Secrétariat général
- Modifications des statuts et règlements
 - o Statuts
 - o Règlement intérieur
 - o Code d'éthique et de déontologie
- Création du Comité territorial Saint-Martin – Saint-Barthélemy
- Rapport du Trésorier général
- Rapport général du Commissaire aux comptes
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels 2025
- Approbation de l'affectation du résultat 2025
- Approbation des conventions réglementées issues du rapport spécial du Commissaire aux comptes
- Approbation du montant de la cotisation des clubs
- Présentation du Budget prévisionnel 2026 et approbation

Vers 12h30 Pause déjeuner

14h00

- Intervention du Directeur général
- Intervention du Directeur technique national
- Bilan de la surveillance médicale des athlètes inscrits sur les listes de haut-niveau

17h00

- Clôture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président.



CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ATHLÉTISME

17 et 18 avril 2026

Palais des Congrès – rue P. de Coubertin
Parc d'activités Économiques de Brezillet
22099 SAINT-BRIEUC

PROGRAMME

VENDREDI 17 AVRIL 2026 - Palais des congrès

- ✓ **A partir de 8h30 :** Accueil
- 9h00 - 10h30 :** Réunion du Conseil National des Ligues en présence des Directeurs de Ligue
- 10h45 - 12h30 :**
 - Réunion des Secrétaires généraux de Ligue
 - Réunion des Trésoriers de Ligue
- 12h30 - 14h :** Déjeuner
- 14h30 - 17h30 :** ATELIERS (*)
- 18h30 - 20h00 :** Remise des récompenses et distinctions (Palais des Congrès)
- 20h30 - 23h00 :** Soirée de Gala (Halle Maryvonne DUPUREUR, 67 rue Théodule Ribot, 22000 Saint-Brieuc).
Le transfert des délégués depuis le Palais des Congrès sera assuré par l'organisation pour ceux qui ne peuvent se rendre à la Halle par leurs propres moyens.

SAMEDI 18 AVRIL 2026 – Palais des Congrès

- ✓ **A partir de 8h00 :** Accueil et émargement pour l'Assemblée générale ordinaire
- 9h00 à 17h00 :** Assemblée générale ordinaire

Communication importante

La réunion de la Commission d'Outre-mer se tiendra le **lundi 20 avril 2026** au Siège de la FFA – 33 avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS

- de 10h00 à 13h00 en séance plénière
- puis de 14h00 à 16h00 pour les entretiens individuels par Ligue.

(*) la présentation des ateliers vous parviendra ultérieurement

POUVOIR

A transmettre à ➔ csr@athle.fr et à votre Ligue **avant le 8 avril 2026 23h59**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FFA DU 18.04.2026

Je soussigné(e) _____ (nom, prénom),
licencié(e) n° _____ à la Fédération Française d'Athlétisme (association de la loi du
1er juillet 1901), élu(e) Délégué(e) de clubs représentant les clubs affiliés de
_____ (indiquer la région administrative)

et siégeant de ce fait au sein de l'Assemblée générale ordinaire de la FFA conformément à l'article 23 de
ses Statuts, donne pouvoir par la présente à

M./Mme _____ (nom, prénom),
licencié(e) n° _____ également élu(e) Délégué(e) de club représentant les clubs
affiliés de _____

(indiquer la région administrative) aux fins de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de la FFA
qui aura lieu le 18 avril 2026 à Saint-Brieuc, et en conséquence, assister à cette assemblée en mon nom,
prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tout vote selon les directives et comptabilisant
toutes les voix du mandataire conformément à l'article 23 des Statuts, signer tous procès-verbaux et
autres pièces, et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____

- Signature à faire précéder de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » -